

26 octobre 2023

Plan interrégional État-Régions « Plan Rhône-Saône 2021-2027 »

475 millions d'euros mobilisés par l'État, les Régions, EDF et CNR pour l'axe Rhône-Saône sur la période 2021-2027,

Les partenaires du Plan Rhône-Saône ont signé, en septembre dernier, le nouveau contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) de la troisième période du Plan Rhône-Saône. Ce contrat finalise leurs engagements financiers qui s'élèveront à plus de 475 millions d'euros sur la période 2021-2027.

Des échanges sont en cours pour un engagement supplémentaire qui pourrait atteindre 175 M€ dédiés au report modal sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône.

Le Plan Rhône-Saône, programme de développement durable autour du Rhône et de la Saône initié en 2007, est fondé sur un partenariat qui regroupe l'État et ses établissements publics (Voies Navigables de France et Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse), les Régions d'Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, CNR et EDF, avec le concours de l'Union européenne (32 M€ s'ajoutent aux 475 M€ de financement des partenaires).

Le Plan Rhône-Saône permet :

- de partager entre partenaires des objectifs communs pour le développement durable autour du Rhône et de la Saône :
- de soutenir des opérations portées par les acteurs du territoire qui répondent à ces objectifs.

Cette 3^e génération de contrat de plan interrégional met en avant la transition écologique et climatique des activités et des territoires avec 7 objectifs thématiques :

- Favoriser la résilience des territoires et des activités face aux inondations
- Développer un transport fluvial performant et écologique
- Restaurer la biodiversité et la qualité de l'eau et préserver l'équilibre quantitatif
- Développer un tourisme durable au profit des territoires le long de l'axe
- Favoriser la transition énergétique et l'écologie industrielle et territoriale autour du fleuve et de son affluent
- Accompagner l'agriculture rhodanienne dans son adaptation au changement climatique
- Poursuivre les actions transversales de recherche, d'éducation au territoire liées au fleuve et à son affluent, de projets de territoire, de communication et d'appui à la gouvernance de l'axe.

La préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, coordonnatrice de l'axe Méditerranée Rhône Saône, le préfet de la région et le conseil régional Bourgogne-Franche-Comté ont salué ce partenariat renouvelé, lors d'une visite du port de Pagny

Le port de Pagny fera l'objet d'investissements importants dans le cadre du CPIER 2021-2027 :

La modernisation du port de Pagny s'inscrit dans le schéma de développement portuaire de la Saône en Bourgogne Franche Comté réalisé en 2022.

En 2024, le Syndicat mixte du Technoport de Pagny prévoit l'aménagement de deux aires de manutention dans la zone du port public pour les conteneurs et les produits vrac (grumes, bois, produits métallurgiques...)

Coût total prévisionnel de l'opération : 1 000 000 € HT avec une forte participation de l'État et de la Région Bourgogne Franche-Comté.



Quelques exemples d'opérations financées 2021 - 2023 :

Exemples d'actions sur l'axe :

Volet inondation :

Réhausse des sites industrialo-portuaires de Beaucaire et industrialo-fluvial de Tarascon pour la protection contre les crues du Rhône – opération finalisée en 2022 (maître d'ouvrage : SYMADREM)

Coût de l'opération : 5M€ (financement Etat, CNR)



SIGNATAIRES DU PLAN RHÔNE-SAÔNE

AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE



Volet eau et biodiversité :

Restauration fonctionnelle des îles du Rhône et du lac du Meyrol à Montélimar – travaux réalisés en 2022 (maître d'ouvrage : conservatoire d'espace naturels Rhône Alpes)
Coût de l'opération : 1.220 M€ (agence de l'eau, CNR, FEDER)



Plan de gestion Mallessard : préservation d'une zone humide remarquable au niveau de la centrale nucléaire EDF de Saint Alban avec la mise en place d'un plan de gestion sur la période 2020 à 2024. Le suivi est confié au CEN Isère. Quelques actions phares : recréation des mares de la prairie humide pour favoriser le développement des crapauds calamite, poursuite du suivi de l'Agrion de Mercure, le suivi et la fauche de la prairie humide de Neysat, mise en place d'un parcours nature pédagogique.
Coût de l'opération : 400 k€ (EDF, Agence de l'eau)

Transport fluvial :

construction d'un bateau école permettant de former les futurs navigateurs - mise en service à la rentrée scolaire prochaine (maître d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes)
Coût de l'opération : 9M€ (Région AURA, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Etat, FEDER)



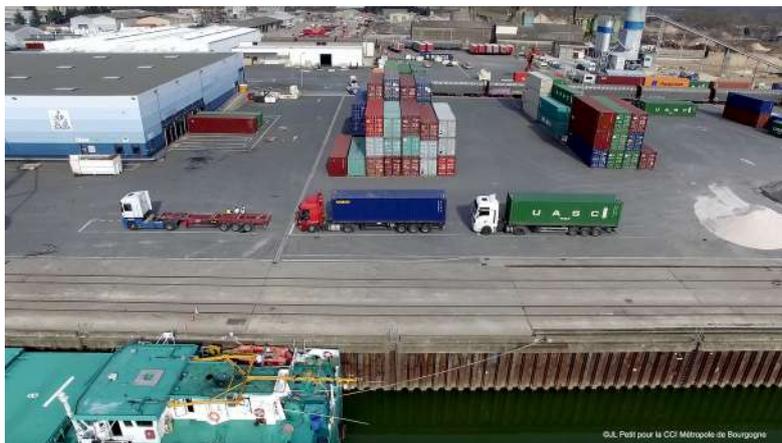
SIGNATAIRES DU PLAN RHÔNE-SAÔNE



AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE

Exemples d'actions en Bourgogne-Franche-Comté :

Plate-forme multimodale de Mâcon



Investissement de 2 M€ (État, CCI, Mâconnais Beaujolais Agglomération) pour :

- développement du ferroutage avec la création d'un arrêt de l'autoroute ferroviaire Calais-Le Boulou au port, une solution de transport adoptée par les transporteurs routiers en particulier le groupe Alainé,
- aménagement d'une zone de manutention de conteneurs dans le cadre du développement des activités multimodales

Plate-forme multimodale de Chalon-sur-Saône



Investissement de 2 M€ pour :

- création de 1 500 m de voie ferrée pour la manœuvre des trains de 750 m permettant la desserte du port par l'autoroute ferroviaire,
- extension de 1 500 m du terminal pour le stockage des marchandises,
- création d'une installation de traitement thermique de grumes de bois à l'export,
- création d'une aire de stockage sécurisée pour le transport de matières dangereuses.

Plate-forme multimodale de Pagny

- apport du SMTP :
grue hydraulique « multifonctions » de 2,4 millions d'euros H.T

- Investissement public du délégataire pour des travaux d'aménagement de 1,3 million d'euros H.T :

- extension d'environ 8 000 m² du terminal existant en résistance super lourd pour la manutention et stockage de containers pour constituer un terminal multimodal de 20 000 m² dont 5 000 m² sous plan de sûreté,
- 2 terre pleins stabilisés pour environ 17 500 m²,
- création d'une zone sécurisée d'environ 5 000 m²,
- création d'environ 6 000 m² de terre plein stabilisé,
- création d'une bande végétalisée pour l'intégration paysagère,
- acquisition d'un porte containers pour une valeur de 600 000 euros.



SIGNATAIRES DU PLAN RHÔNE-SAÔNE



AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE

Tourisme

En 2019 : l'esplanade des itinérances, aussi labellisée "Accueil Vélo". Investissement de plus de 540 000€. Financement État / Région dans le cadre du CPIER Rhône-Saône



Afin d'encourager la pratique du vélo sur le territoire, la Communauté de Communes Rives de Saône déploie des stationnements vélos sur ses différents sites d'intérêt touristique et communautaire.

À ce jour, 28 arceaux ont été installés sur le territoire :

- 3 à la Capitainerie de Seurre,
- 5 sur le Quai National de Saint-Jean-de-Losne,
- 10 à la base kayak de Saint-Jean-de-Losne,
- 10 à l'Esplanade des Itinérances.

SIGNATAIRES DU PLAN RHÔNE-SAÔNE



AVEC LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE